le journal du CCAS de Saint-André de Sangonis

Octobre 2020 • N°7

Journal d'informations du Centre Communal d'Action Sociale

NOËL 2020

Repas de Noël 2020

L'année 2020 étant bouleversée par la crise sanitaire, notre traditionnel repas de Noël ne pourra malheureusement pas avoir lieu. Mais rassurez-vous : un colis gourmand sera offert à tous les Saint-Andréen(ne)s de plus de 65 ans.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE JUSQU'AU 13 NOVEMBRE :

- **par téléphone** (tous les matins de 9h à 12h au 04 67 57 04 60)

ou

- **par mail :** marie.chamboredon@sangonis.fr ou clelia.ladet@sangonis.fr

ou

- **par remise du coupon ci-dessous**, préalablement rempli (accueil ou boîte aux lettres de la mairie)

Pour tous ceux qui n'ont pas bénéficié du repas ou du colis l'année dernière, merci de bien vouloir fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Les colis vous seront remis par les membres du CCAS les 14, 15 et 16 décembre de 9h à 12h et de 14h à 19h à la salle des fêtes, cours de la Liberté.

En espérant vous retrouver en 2021 à nouveau autour d'un repas convivial, nous souhaitons que cette initiative réveille vos papilles en cette fin d'année 2020.

Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Madame

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Cochez la case correspondante

☐ **Colis personne seule** ☐ **Colis couple**

Faire vivre la solidarité en Vallée de l'Hérault

Le secours populaire français, c'est un mouvement de citoyens bénévoles de toutes opinions et de toutes origines attachés aux valeurs de la Solidarité et à sa mise en pratique. C'est une association soutenue par des CCAS et municipalités du secteur et par des donateurs de nos villages. Installés au 6 bis rue Sainte Brigitte, les bénévoles du Secours Populaire accueillent et accompagnent les personnes en situation de difficulté de notre localité toute l'année. Des activités diversifiées leur permettent de lutter contre la précarité et l'exclusion.

Lieu ressource d'accueil, pour les urgences et l'accès aux droits

Le Secours Populaire est d'abord **un espace d'accueil** - *ouvert à tous* - pour faire une pause, boire un café, demander un renseignement, utiliser gratuitement l'ordinateur ou la photocopieuse et prendre un rendez vous ; C'est aussi, **un accueil d'urgence** - *ouvert à tous* - pour se mettre au chaud une petite heure, prendre un café, un petit déjeuner, avoir un colis alimentaire d'urgence, avoir de nouveaux vêtements ou des couvertures, avoir des adresses ...

Sur rendez vous, les bénévoles proposent **un accompagnement vers l'accès à tous ses droits**, une écoute, une aide à l'écriture ou la compréhension de dossiers, à l'utilisation des sites administratifs, informations, orientation...

2 espaces pour une solidarité inconditionnelle

Le Secours Populaire dispose de deux espaces de solidarité :

- **Le libre-service de l'alimentation solidaire qui est** - *réservée aux personnes du secteur sous conditions de ressources et préalablement inscrites* - où sont proposés des produits alimentaires de base (distribution alimentaire tous les 15 jours).
- **La boutique de la solidarité** qui est quant à elle - *ouverte à tous* - pour trouver des vêtements, de la vaisselle et d'autres objets du quotidien revalorisés par les bénévoles. Une participation modique et solidaire est demandée pour nous permettre de mettre en place toujours plus de solidarité tout au long de l'année

Une solidarité au-delà des besoins vitaux et des frontières

Afin de lutter contre l'exclusion sociale, l'isolement et favoriser la reconstruction du lien à l'autre, les bénévoles du Secours Populaire **développent une solidarité partenaire avec les personnes accueillies autour d'une multitude d'actions.**

Parmi ces dernières, on retrouve ; un accès aux droits comme la santé, les vacances, la culture et les loisirs ; des ateliers d'alphabétisation pour les adultes ; de l'aide aux devoirs pour les enfants (du CP à la 6ème) ; un poulailler solidaire ; des marches autour de St André ; des ateliers de découverte d'art ; des sorties familiales...

Le Secours Populaire se mobilise par ailleurs à **sensibiliser le grand public à la solidarité locale et au-delà de nos frontières** par des initiatives, comme ses collectes aux portes des hypermarchés, sa traditionnelle chasse aux œufs pendant le week-end de Pâques, des collectes de fonds ...

En pratique la permanence de St André de Sangonis :

Le Secours Populaire accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h.

La boutique solidaire est aussi ouverte à toutes et tous, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h. On peut venir y déposer des vêtements, linge de maison, vaisselle, bibelots, livres, jouets et petits électroménager et/ou faire ses emplettes parmi ces affaires de seconde mains mises en valeur par les bénévoles.

LE SECOURS POPULAIRE DE ST ANDRÉ DE SANGONIS EN CHIFFRES

45 bénévoles

257 familles accompagnées en 2019

4121 paniers / famille alimentaires en 2019

COMMENT AIDER À FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ EN VALLÉE DE L'HÉRAULT

Plusieurs possibilités :

- devenir bénévole ou donner un coup de main ponctuel
- faire un don financier ou matériel pour aider à continuer ses actions de solidarité
- faire des achats solidaires à la boutique solidaire
- venir demander de l'aide ou accompagner une personne que vous connaissez qui en a besoin, venez aussi nous voir... pour boire un café...

Contact :

Secours Populaire Français
Comité moyenne Vallée de l'Hérault
6 bis rue Sainte Brigitte

Tél. : 04 67 57 56 60
Mail : saint.andre@spf34.org

CCAS

Renouvellement Conseil d'Administration du CCAS

Suite aux élections municipales du 28 juin dernier, le CCAS a dû renouveler son conseil d'administration. Ce conseil est constitué d'un président (le maire) et paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. Lors du conseil municipal du 15 juillet 2020, il a été fixé à 5 le nombre de membres élus et à 5 le nombre de membres nommés. Les membres élus sont :

- Chantal DUMAS
- Marie-Hélène CAZEVIEILLE
- Annie BLANES
- René GARRO
- Lydia BRAILLY

Concernant les membres nommés, un appel à candidature a été lancé du 16 juillet au 17 août. 5 candidatures ont été reçues. Monsieur le maire a donc nommé :

- Daniel BARRÉ, représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales
- Claire LAURENS-CAVALIÉ, représentante du Secours Populaire
- Nancy LEFÈVRE, représentante des Maladies Orphelines
- Georges POULLE, représentant des Restos du Cœur
- Dany ROUSSEL, représentante de La Ligue Contre le Cancer

Activités CCAS

Vu les dernières dispositions préfectorales, les activités du CCAS (après-midi récréative et sorties séniors) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Remise en service des navettes gratuite pour les seniors

Le CCAS propose aux personnes de plus de 65 ans, isolées et sans moyens de locomotion, un service de navette gratuite pour se rendre aux « Tannes Basses » à Clermont l'Hérault ou à la zone « Cosmo » à Gignac. **Les inscriptions se font auprès du CCAS au 04 67 57 04 60 avant le 1er mardi de chaque mois.**

Les prochaines dates sont :

Jeudi 5 novembre 2020
Jeudi 3 décembre 2020
Jeudi 7 janvier 2021
Jeudi 4 février 2021

à noter...

Octobre Rose

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant.

Pour l'association qui œuvre toute l'année pour soutenir la recherche médicale et scientifique et pour informer le plus grand nombre, Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants. Le CCAS de Saint André de Sangonis souhaite cette année se mobiliser en soutien à l'association. Ainsi, des parapluies roses seront déployés devant la mairie. **Le CCAS mettra en vente ces parapluies (5€) et l'argent récolté sera reversé à l'association**. La Ligue contre le cancer de Saint André de Sangonis sera aussi présente sur le marché les vendredis 16 et 23 octobre afin de vendre des rubans et des bracelets au profit de l'association. Nous comptons sur votre générosité.

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein.

L'information sur le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie, et est essentielle.

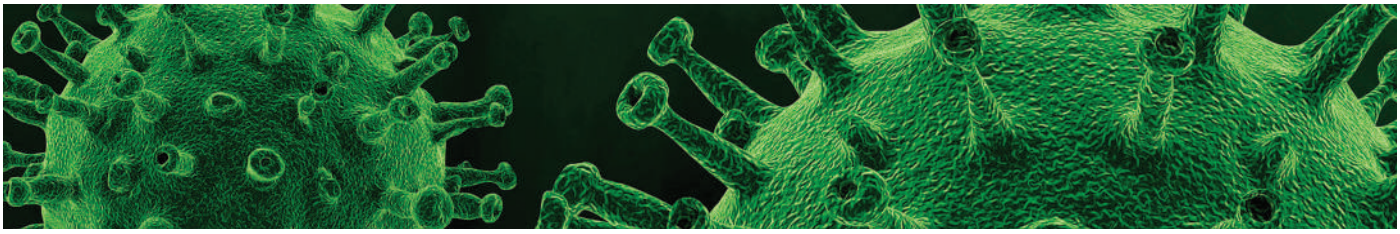

Parents :

Conditions du niveau de revenu garanti en cas de fermeture de crèche, école ou collège de votre enfant, ou quand votre enfant est un cas-contact

Si vous devez vous arrêter de travailler pour garder votre enfant et que vous êtes dans l'impossibilité de télétravailler, vous pourrez bénéficier d'un revenu de remplacement dès le premier jour de votre arrêt de travail, à compter du 1er septembre et au plus tard jusqu'à la fin de la période d'isolement :

- Les salariés du secteur privé seront placés en situation d'activité partielle ;
- Les travailleurs indépendants et les contractuels de droit public bénéficieront d'indemnités journalières après avoir déposé leur déclaration sur la plateforme : declare.ameli.fr ;
- Les fonctionnaires seront placés en autorisation spéciale d'absence (ASA).

Cette indemnisation pourra bénéficier à un parent par foyer, en cas d'incapacité de télétravail des deux parents et sur présentation d'un justificatif attestant soit de la fermeture de la classe, soit de la situation de cas-contact de l'enfant.

TEST : Qui est prioritaire ?

Depuis le 11 septembre 2020, une stratégie de priorisation des tests de dépistage a été mise en place.

Seront testés en priorité :

- les personnes ayant des symptômes,
- les personnes avec une prescription médicale,
- les cas contacts,
- les personnels soignants ou assimilés.

Des plages horaires de test leur sont dédiées dans les laboratoires.

Pour toute information sur le Covid 19 : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Laboratoires le plus proches de Saint André :

- 24 Av. Raymond Lacombe, 34800 Clermont-l'Hérault 04 67 96 03 69
- 19 Boulevard de l'Esplanade, 34150 Gignac - 04 67 57 58 74

Justice

La Maison de la Justice et du Droit est un lieu de justice, d'accueil, d'écoute et d'information sur les droits et les obligations.

Elle a pour mission d'assurer une présence judiciaire de proximité, de concourir à la résolution amiable des conflits, à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès au droit. Un certain nombre de permanences sont assurées par des avocats, juristes, agents d'accès au droit, conciliateurs, personnels du SPIP et de la PJJ, associations tutélaires, association d'aide au logement ainsi que divers autres professionnels du droit.

Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Maison de la Justice et du Droit de Lodève
7, place de l'Hôtel de Ville - 34700 Lodève
Tél. : 04 67 44 10 29

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Diffusion : CCAS de St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom - 04 67 02 68 68
Dépôt légal : 4er trimestre 2020.

dixicom édition & publicité